



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

30 juin 2018

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

Projet BOIS+05 : Un projet partagé en faveur de la filière forêt bois dans les Hautes-Alpes

Le projet BOIS+05 fédère les acteurs du département des Hautes-Alpes et de la filière bois dans l'objectif d'augmenter la mobilisation des bois à destination des chaufferies bois énergie financées par l'ADEME. Porté par le Département, ce projet est financé dans le cadre de l'AMI dynamic bois de l'ADEME. Prévu sur une période de 3 ans, il vient d'entamer sa deuxième année de mise en œuvre.



14

Partenaires
engagés

L'appel à projet DYMANIC Bois de l'ADEME

L'augmentation de la demande en bois énergie avec le développement des chaufferies bois énergie conduit à la mise en œuvre d'actions pour accroître la mobilisation de biomasse et favoriser son renouvellement dans le cadre d'une gestion forestière durable tenant compte du changement climatique. Afin de sécuriser l'approvisionnement des installations de production de chaleur, l'ADEME a élargi les financements de son fonds chaleur à des actions en faveur de la mobilisation de bois.



En 2015 et 2016, l'ADEME a lancé deux appels à projet nationaux. En Provence-Alpes Côte d'Azur 2 projets ont été retenus :

- MOB+ retenu en 2015, portée par les Communes forestières sur la période 2015-2018 à l'échelle des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, vise principalement à accompagner les collectivités dans la mobilisation et la vente de leurs bois à destination des entreprises locales.
- BOIS+05 lauréat en 2016 porté par le Département apporte une réponse multi-acteur aux enjeux de la filière forêt bois sur le département des Hautes-Alpes. Ce projet, en cours, se finalisera en 2019.



Le projet BOIS+05 fédère 14 partenaires dans les Hautes-Alpes autour d'objectifs communs visant à :

- Améliorer la ressource et augmenter le volume du bois mobilisé
- Garantir l'approvisionnement des chaufferies bois énergie locales
- Sécuriser les plateformes bois énergie
- Innover par l'acquisition de matériel pour l'exploitation en zone très pentue

Ce projet est composé de 19 actions en faveur de la forêt et sa valorisation. Il prévoit des investissements matériels, des travaux d'amélioration des peuplements forestiers et le financement d'actions d'animation à destination des propriétaires forestiers privés, des entreprises, des collectivités et du grand public.

Ces projets sont complémentaires, les actions menées sont coordonnées.



BOIS+05, des actions en faveur de l'amélioration de la mobilisation et du tri des bois



Plusieurs actions sont actuellement mises en œuvre en faveur de la mobilisation des bois. Elles abordent les problématiques de mobilisation et de stockage du bois, d'approvisionnement, de politique foncière, de communication, de renouvellement et d'amélioration de la ressource forestière.

En forêt privée, en lien avec le CNPF et la Chambre d'agriculture, l'Association forestière pour l'amélioration des boisements (AFAB) propose aux propriétaires privés la mise en gestion de leurs parcelles forestières, le marquage et la commercialisation des bois.

Afin de mieux communiquer sur les travaux sylvicoles effectués en forêt, des panneaux d'informations sur « l'acceptabilité des coupes en forêt » et « les interventions d'amélioration forestière réalisées par l'AFAB » ont été confectionnés. Ils seront apposés aux abords des chantiers d'exploitation en cours.

En forêt publique, les Communes forestières travaillent en lien avec la SAFER, la DDT, la Communauté de communes de Serre-Ponçon et l'ONF pour la mise en gestion des forêts actuellement non gérées :

- Sur environ 3000 ha de forêt, les propriétaires ne sont plus identifiés ou sont décédés sans que les successions n'aient été réglées. Ces propriétés sont incorporables au patrimoine communal sous conditions. Une analyse géographique a été réalisée. Elle est disponible auprès des communes.
- Les forêts communales qui ne sont pas rattachées au régime forestier : leur identification et l'évaluation de leur potentiel de valorisation est en cours.

Les communes pourront bénéficier du régime forestier sur ces deux types de biens. La mise en gestion de ces parcelles, permettra leur entretien et leur valorisation économique par la vente du bois.

Afin de favoriser le tri des bois, la DDT, l'AFAB et les exploitants forestiers ont identifié des zones potentielles permettant l'installation de places de dépôts en aval des massifs forestiers. Ces places permettront aux professionnels de descendre les bois avant l'hiver et de les trier avant de les vendre ou les transformer. L'ambition est de créer une dizaine d'aires de stockage et de tri sur le département.

BOIS+05, améliorer la production de plaquettes forestières

Afin d'identifier les parcelles forestières qui nécessiteraient une amélioration des peuplements forestiers, l'ONF en forêt publique, la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes et l'ASL AFAB en forêt privée réalisent un diagnostic.

Des coupes en forêts publiques et privées seront réalisées sur les peuplements pour les rendre plus productifs et améliorer leur qualité de boisement. Une action de plantation a également été prévue afin d'améliorer les peuplements.



ments forestiers en forêt publique. Elle bénéficiera d'une aide publique de l'ADEME (40%) et d'un financement collaboratif issu d'une action menée par FIBOIS 04-05 dans le cadre du fonds de participation « Ensemble plantons pour la forêt des Hautes-Alpes » qui a permis de collecter 10 000 € de dons privés.



BOIS+05, améliorer les peuplements forestiers

Afin d'identifier les parcelles forestières qui nécessiteraient une amélioration des peuplements forestiers, l'ONF en forêt publique et la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes en forêt privée réalisent un diagnostic.

Des coupes en forêts publiques et privées seront réalisées sur les peuplements pour les rendre plus productifs et améliorer leur qualité de boisement. Une action de plantation a également été prévue afin d'améliorer les peuplements forestiers en forêt publique.

Des actions en faveur des collectivités forestières

En partenariat avec la DDT, l'ONF et le Département des Hautes-Alpes, les Communes forestières prévoient d'organiser des réunions d'information auprès des communautés de communes des Hautes-Alpes afin d'échanger avec les élus communaux sur l'accroissement et la gestion du patrimoine communal forestier et agricole.

En complément, des communes tests seront accompagnées. Elles seront réparties sur l'ensemble du département et pourront bénéficier d'un accompagnement individuel pour la mise en œuvre des procédures de biens vacants et sans maître et de mise en gestion forestière. Un retour d'expérience et la publication d'un guide sur les démarches du projet, seront réalisés en 2019.

[www](#) [Lire l'article de compte-rendu sur le Projet BOIS+05](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

FILIERE BOIS - Nouveau Président à France Forêt PACA

L'association France Forêt Provence-Alpes-Côte d'azur vient d'élire son nouveau Président le 18 mai dernier.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



FORET PUBLIQUE - Assemblée générale des Communes forestières 83

L'association des Communes forestières du Var a tenu son assemblée générale le 15 juin dernier au Luc en Provence.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - 1ères Rencontres de la filière forêt bois de l'Interprofession

L'Interprofession régionale Fibois Provence-Alpes-Côte d'Azur invite les acteurs de la filière à participer aux 1ères Rencontres de la Filière Forêt-Bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur à La Bastide-des-Jourdans (84).

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Réunions de bilan de saison de chauffe 13-84 et 04-05

Les Communes forestières invitent tous les acteurs de la filière bois énergie aux réunions bi-départementales de bilan de saison de chauffe organisées les 5 et 6 juillet prochains, respectivement pour les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, puis pour les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

[www Lire l'article complet](#)

COOPERATION - Assemblée générale de l'AIFM

L'Association internationale Forêts Méditerranéennes tiendra sa 23e assemblée générale le 22 juin prochain à Marseille.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Assemblée générale du SEFSAM

L'assemblée générale annuelle du syndicat des exploitants forestiers scieurs Alpes Méditerranée (SEFSAM) se déroulera le vendredi 29 juin 2018 à Mallefougasse (04).

[www Lire l'article complet](#)

SANTE DES FORETS - Information sur les rougissements des pins noirs et sylvestres

Le Département de la Santé des forêts, rattaché au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, vient de publier une information sur les rougissements des pins noirs et sylvestres dus au sphaeropsis des pins.

[www Lire l'article complet](#)

> NOUVEAUTES SUR LE SITE www.ofme.org*

Dans le cadre de la mise à jour de la rubrique Documentation, voici les nouveautés du mois de juin :

La rubrique «Autres risques > Santé des forêts» a été mise à jour avec l'ajout de plusieurs informations techniques du Pôle interrégional Sud Est de la Santé des forêts, concernant notamment les bilans sylvo-sanitaires 2017 de l'interrégion Sud Est et de plusieurs départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le développement des défoliations en forêt par la pyrale du buis en 2017. A cela a été intégrée l'information nationale du Département de la santé des forêts de mai 2018 sur les rougissements des pins noirs et sylvestres dus au sphaeropsis des pins (en actualité).

[www Retrouver ces documents dans la rubrique Autres risques > Santé des forêts](#)



> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur